

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS - SIMPAR -

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

Le Conseil d'Administration de la société Immobilière et de Participations -SIMPAR-, réuni le **Lundi 10 mars 2008**, a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Extraordinaire d'augmenter le capital social par incorporation des réserves à hauteur de 500.000 Dinars et la distribution d'actions gratuites dans la proportion d'une action nouvelle gratuite pour six actions anciennes avec jouissance à partir du 1^{er} juillet 2008.

Il a décidé en outre de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution, au titre de l'exercice 2007, un dividende de 1,250 D par action.

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire seront convoquées par le Conseil d'Administration après arrêté des états financiers consolidés au titre de l'exercice 2007.